AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5493
FR0010533075-FS1464

21 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GETLINK SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 décembre 2018, la société Eiffage SA (3/7 place de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 décembre 2020, indirectement par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Dervaux Participations 14 qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société GETLINK SE et détenir 27 934 992 actions GETLINK SE représentant 54 833 276 droits de vote, soit 5,08% du capital et 7,95% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

[1] Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 690 028 178 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.